

ORALITE® 9910

Brilliant Grade Premium

ORALITE® 9910 Brilliant Grade Premium est certifié CE selon EAD 120001-01-0106 et offre d'excellentes propriétés de réflexion et une résistance aux intempéries la plus élevée. Il est conforme à EN 12899-1 ainsi qu'aux normes internationales du type XI et est parfaitement adapté pour le collage sur des surfaces métalliques planes comme l'aluminium ou la tôle d'acier galvanisé.

Propriétés réfléchissantes

Technologie de réflexion: Prismatique, Classes de réflexion: RA3

Domaines d'application

- Panneaux de signalisation
- Chantiers
- Circulation et transport
- Publicité et signalisation

Couleurs

ORALITE® 9910 l'est disponible en dix couleurs suivantes: White (code couleur 010), Yellow (code couleur 020), Red (code couleur 030), Orange (code couleur 035), Blue (code couleur 050), Green (code couleur 060), Brown (code couleur 080), Yellow-Green fluorescent (code couleur 029), Yellow fluorescent (code couleur 037), Orange fluorescent (code couleur 038)

Épaisseur totale

- 0.37mm (Moyenne, sans papier de protection, couleurs standards)
- 0.42mm (Moyenne, sans papier de protection, couleurs fluorescentes)

Matériau frontal

Film en acrylique

Matériau protecteur

Film en PP enduit de silicone sur une face, 0.075 mm

Adhésif

Solvant de polyacrylate

ORALITE® 9910

Brilliant Grade Premium

Certificats

- 9910, 0174_03_CERTIFICATE_ORAFOL_Oralite-2.pdf (Download)
- 2020-05-28 Orafol 5710 EG 0913-CPD-2009-001 Anlage.pdf (Download)
- 9910, 0174_03_CERTIFICATE_ORAFOL_Oralite-2.pdf (Download)
- 9910-Certifikat_1358_CPR_0174_2_ORAFOL.pdf (Download)
- CE certificate ORALITE 9910_13.03.2020-1.pdf (Download)
- CE certificate ORALITE 9910_13.03.2020-2.pdf (Download)
- 2020-05-28 Orafol 5710 EG 0913-CPD-2009-001 UK Anlage.pdf (Download)
- DoP9910.001.20220208-DE.pdf (Download)
- DoP9910.001.20230830-EN.pdf (Download)
- dop_9910.0.001.20201203_en.pdf (Download)
- ce_orafol_9910_5018_cpr_20_0174_1_attachment_en-3.pdf (Download)
- ce_certificate_oralite_9910_13.03.2020-2.pdf (Download)
- dop_9910.0.001.20201203_en.pdf (Download)
- ce_orafol_9910_5018_cpr_20_0174_1_attachment_en-3.pdf (Download)
- ce_certificate_oralite_9910_13.03.2020-2.pdf (Download)
- dop_9910.0.001.20201203_en.pdf (Download)
- ce_orafol_9910_5018_cpr_20_0174_1_attachment_en-3.pdf (Download)
- ce_certificate_oralite_9910_13.03.2020-2.pdf (Download)
- ce_orafol_9910_5018_cpr_20_0174_1_attachment_en-3.pdf (Download)
- dop_9910.0.001.20201203_en.pdf (Download)
- ce_certificate_oralite_9910_13.03.2020-2.pdf (Download)

Caractéristiques techniques

DURABILITÉ

Durabilité	avec un traitement conforme et en cas d'altérations extérieures verticales, climat normal d'Europe centrale	
	12 Année(s)	sans impression jusqu'à
	10 Année(s)	Pour vert-jaune fluorescent jusqu'à
	3 Année(s)	Pour orange fluorescent jusqu'à
Garantie de stockage	1 Année(s)	dans l'emballage d'origine, à 20° C et 50 % d'humidité relative

ORALITE® 9910

Brilliant Grade Premium

Résistance aux solvants / produits chimiques	Solution détergente (nettoyant ménager à 0,5 %)	collage sur aluminium 8 h dans une solution alcaline (nettoyant ménager à 0,5 %) à température ambiante et 65° C, pas de changement
Résistance aux températures	Température minimale -40 °C Température maximale 80 °C	collage sur aluminium

PROPRIÉTÉS ADHÉSIVES

Adhésivité de départ	15 N/25 mm	après 24h, sur acier inoxydable FINAT n° 1, moyenne
Adhésif	Permanent	collage permanent sur les supports métalliques tels que l'aluminium et la tôle d'acier galvanisée

TRAITEMENT

Température de collage	Température minimale 10 °C
------------------------	----------------------------

NOTE SUR LE PRODUIT

ORALITE® 9910 Brilliant Grade a été conçu spécialement pour la production de panneaux de signalisation routière. Le support à encoller doit être exempt de poussière, de graisse ou d'autres contaminations susceptibles de compromettre le pouvoir adhésif du matériau. L'autoadhésif est conçu pour les supports métalliques. Les peintures nouvelles doivent être complètement durcies. Des tests d'application doivent être réalisés au préalable avec les vernis prévus à cet effet. Pour d'autres domaines d'application, l'utilisateur doit tester et évaluer de son propre chef si le produit est adapté et si des risques peuvent survenir en raison de son utilisation. ORALITE® 9910 en blanc peut être imprimé par sérigraphie avec l'encre ORALITE® 5018 Screen Printing Ink. L'impression numérique avec de l'encre à séchage UV est également possible. Est autorisée à l'application à cet égard l'imprimante ORALITE® UV Traffic Sign Printer en combinaison avec les encres à séchage UV pour impression numérique ORALITE® 5019i spécialement conçues à cette fin. Le matériau imprimé ou laminé satisfait les spécifications de coefficient de rétroréflexion de cette couleur si les instructions de traitement ORAFOL sont respectées. Les films overlay recommandés sont ORALITE® 5061 Transparent Film, ORALITE® 5090 Anti-Dew Film et ORALITE® 5095 Anti-Graffiti Film. Un vernis transparent n'est pas nécessaire. Pour des informations détaillées, merci de consulter les instructions de traitement éditées N° 4.3. par ORAFOL ou de vous adresser à votre interlocuteur de la ORAFOL Reflective Solutions Division.

ORALITE® 9910

Brilliant Grade Premium

REMARQUES IMPORTANTES

Lors de l'utilisation de films ORALITE®, il convient de respecter les spécifications nationales. ORAFOL recommande de vous procurer les dispositions à jour auprès de l'organisme compétent près de chez vous et de vous assurer que le produit y est conforme. Veuillez vous adresser directement à ORAFOL pour de plus amples renseignements. Les produits ORALITE® sont tous soumis à un contrôle qualité minutieux tout au long du processus de fabrication. Il est dès lors garanti que les produits sont livrés de qualité commerciale et exempts de défauts de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des études de recherche que la société considère comme fiables. Pour autant, ces informations ne constituent pas des garanties. En raison des diverses possibilités d'usage des produits ORALITE® et du développement constant de nouvelles applications, l'acheteur doit être à même de juger avec soin de l'adéquation et de la prestation du produit pour chaque cas d'utilisation prévu et d'assumer tous les risques associés à cette utilisation. Toutes les spécifications sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La garantie est exclue pour les applications qui ne figurent pas dans la fiche de données techniques ou qui ne sont pas réalisées conformément aux directives de traitement d'ORAFOL. La durée de vie des panneaux dépend d'un certain nombre de facteurs, tels que le choix et la préparation du support, le respect des directives de traitement recommandées, la zone géographique, les conditions météorologiques ainsi que l'entretien du produit et du panneau fini. La responsabilité d'ORAFOL n'est pas engagée pour les défauts imputables au recours à un support non conforme ou une préparation non appropriée de la surface. Vous pouvez trouver des informations détaillées dans les documents de garantie édités sur www.orafol.com.